



Question écrite N° : 2642

Corriger l'image façonnée par les indices bancaires

L'indicateur UBS publié le 4 mars 2014 relègue le Jura au dernier rang de son classement de compétitivité des cantons.

Nous qui vivons et travaillons dans ce canton, savons que ce classement est aléatoire et illusoire, tant il y fait bon vivre.

L'attractivité et la force économique d'un canton ne se mesurent pas uniquement sur la base de critères fiscaux, ni ne se pèsent par les seuls désavantages structurels.

Dans son édition du 5 mars 2014, « L'AGEFI » le reconnaît en soulignant que : « ...un classement mettant en évidence les efforts consentis par chacun des cantons pour améliorer sa compétitivité...rendrait peut-être mieux justice (aux cantons souffrant de désavantages structurels et topographiques) ».

Il n'en reste pas moins que ces classements diffusés dans toute la presse suisse péjorent l'image du Jura et pourraient être de nature à lui porter préjudice (en dissuadant d'éventuels investisseurs de s'y établir).


La marge de manœuvre des Autorités jurassiennes est évidemment très étroite. Mais rester les bras ballants n'est pas non plus de bonne politique.

Par conséquent, ne serait-il pas indiqué d'intervenir auprès des établissements bancaires pour leur recommander de revoir leurs grilles d'évaluation ?

Et les inviter à soumettre leurs analyses avant publication aux services cantonaux de l'économie afin que ceux-ci puissent le cas échéant corriger, voire nuancer ces classements sur la base de critères englobant la totalité des paramètres à prendre en considération pour juger de la compétitivité ?

Delémont, le 19 mars 2014

Au nom du : PLR. Les libéraux radicaux Jura


L'auteur : Serge Caillet

